



Charte

environnement

2005 → 2010

Comité de suivi et d'évaluation
Compte-rendu
29 novembre 2007

CRP CONSULTING
CONSEIL-FORMATION



communauté du
PAYS D'AIX
www.agglo-paysdaix.fr

Introduction

M. Jean Pierre SAEZ, vice président de la CPA introduit la réunion.

La Charte est une démarche partenariale : plus de 30 maîtres d'ouvrage et partenaires travaillent au côté de l'ensemble des services de la CPA.

La Charte est composée de 109 actions, dont 63 actions sont portées par la CPA.

500 millions d'euros seront engagés sur 5 ans pour l'environnement, 200 millions ont été engagés depuis 2 ans.

Les actions recouvrent 7 thèmes : espaces naturels, eau, risques majeurs, déchets, énergie, air, bruit. De plus, un thème transversal porte sur l'intégration de l'ensemble de ces thèmes dans des politiques globales : transports, zones d'activités, habitat, tertiaire...

98% de ces actions sont engagées.

JP SAEZ souligne le rôle majeur des partenariats conduits dans le cadre de la Charte, et notamment avec la Région et l'Etat, les signataires du programme d'actions.

De plus, la CPA a souhaité une forte participation des associations au dispositif qui se traduit aujourd'hui par une demande de suivi citoyen plus approfondi. De la même manière, JP SAEZ souligne l'implication du Conseil de Développement qui a rendu un avis sur l'avancement des actions en juin 2007.

Les apports de la charte (Vincent SENAME, Directeur du service écologie urbaine et espaces naturels)

Le comité de pilotage permet de faire le point à mi parcours, notamment avec les partenaires.

La Charte a permis :

- La mise en forme et la lisibilité des actions
- Le Renforcement des partenariats et mise en réseau
- L'obligation de bilans et de suivi des actions

- L'Opérationnalité des actions
- La Concertation et la mobilisation de la société civile
- La Transparence

La Charte doit maintenant aller plus loin :

Pour une charte plus performante :

- Des objectifs mieux définis et quantifiés
- Des objectifs concrets répondant aux enjeux du territoire
- Favoriser la déclinaison de la Charte à l'échelle communale
- Une approche thématique transversale
- La concertation vers de nouveaux publics
- Une évaluation plus complète

M. Quilici (CRPF) note les bons rapports entretenus avec CPA dans le cadre de la Charte, notamment avec le service forêt. Grâce à la charte, des échanges très larges ont eu lieu entre tous les partenaires de la thématique.

Les approches transversales sont essentielles.

Résultats 2007 (Céline SALES, chef du service écologie urbaine)

Il s'agit d'une synthèse des résultats 2007 sur les différents thèmes.

ESPACES NATURELS ET PAYSAGES

Quelques avancées significatives :

- Politique forte sur le débroussaillage (2 200 000€)
 - 46 000 ha gérés par les propriétaires privés selon des chartes de bonnes pratiques
- 28 402 370 € engagés**

Des pistes de progrès :

- Passer des études aux actes (notamment sur le paysage et la biodiversité)
- Engager de nouvelles actions
 - Accueil du public en milieu naturel
 - Gestion des interfaces
 - Communication et concertation approfondies

RISQUES MAJEURS

Quelques avancées significatives :

- 400 000€ engagés sur les P.C.S.
 - Mise en place d'une organisation interne à la CPA
 - 7 DICRIM finalisés, 11 en cours
- 479 000 € engagés**

Des pistes de progrès :

- Pérenniser les actions engagées
- Renforcer l'information des habitants, la sensibilisation de proximité et l'éducation du jeune public

QUALITE DE L'EAU

•Quelques avancées significatives :

- 44 000 000 d'€ engagés sur la réhabilitation des STEP
 - Action d'économie d'eau sur la **Durance**
 - Amélioration de la qualité de l'eau sur l'**Arc**, et suivi par l'installation de points de mesures
 - Projet de délestage des crues sur la **Cadière**
- 111 766 240 € engagés**

•Des pistes de progrès :

- Actions concrètes sur les économies d'eau
- Système opérationnel de suivi et d'entretien des réseaux
- Maîtrise des effluents industriels et tertiaires
- Développement des réseaux séparatifs
- Anticipation des besoins dans la planification urbaine

QUESTIONS ET DEBATS

Sur le thème des espaces naturels :

M. Quilici (CRPF): il est nécessaire d'informer les élus sur le thème de la gestion forestière et notamment sur les problématiques liées au morcellement de la forêt qui entraîne des difficultés d'une gestion cohérente et d'une approche globale.
L'animation et la communication deviennent alors essentielles

M. Maigne (Directeur Grand Site St Victoire) : le projet du Grand Site St Victoire fait partie intégrante de la charte : reconnaissance réciproque. Le pays d'Aix a porté le syndicat mixte, rejoint maintenant par la Région et le Conseil Général.

La notion de Grand site permet la reconnaissance nationale permettant de drainer des fonds, moyens, partenariats pour aller plus loin. L'expérience du Grand Site pourrait être transmise vers d'autres territoires...

M. Saez : La Région méditerranéenne représente 50% de la biodiversité d'Europe : nous avons donc une forte responsabilité. Malheureusement, mise à part quelques exceptions (dont le Grand Site) les projets Natura 2000 ont du mal à être reconnus sur le territoire.

Natura 2000 c'est une dynamique environnementale et non un empêchement de vivre.

Le portage local est essentiel pour faire avancer et aboutir projet.

M. Saez : Le potentiel « Biomasse » est très important sur la CPA. Aujourd'hui le financement de la première chaufferie à bois à granulés de la CPA (sur Peynier) vient d'être voté.

Il faut avoir le courage de faire du bois énergie.

ENERGIE

• Les avancées significatives :

-435 000 € pour les 600 chauffe-eau aidés

-Lancement de la thermographie sur 3 communes

-98 panneaux photovoltaïques installés sur le toit de la mairie de Venelles

6 010 500 € engagés

• Des pistes de progrès :

-L'intégration de la thématique dans l'urbanisme ou l'aménagement

-La mise en avant de la lutte contre le changement climatique

-l'animation sur le terrain pour renforcer l'action citoyenne

QUALITE DE L'AIR

• Les avancées significatives :

-Développement des infrastructures de transports : parkings relais, pôle d'échange

-Mise en place d'un conseil en mobilité

-Lancement du projet expérimental sur la qualité de l'air

13 734 365 € engagés

• **Des pistes de progrès :**

- Le développement du lien entre santé publique et qualité de l'air
- La prise en compte du thème de la qualité de l'air intérieur
- Une meilleure évaluation des projets d'aménagement en terme d'impact sur la qualité de l'air

NUISANCES SONORES

• **Des avancées significatives :**

- Lancement de la cartographie du bruit
 - 520 logements traités avec ESCOTA, 125 avec ASF d'ici 2008.
 - Mise en place d'un enrobé diminuant les nuisances sur l'A8
 - Lancement d'un programme d'aide aux communes sur les cantines et crèches
- 4 904 500 € engagés**

• **Des perspectives de progrès :**

- Mise en place du PPBE
- Développer la connaissance de l'impact du bruit sur la santé
- Renforcer la prise en compte de la thématique dans les bâtiments

QUESTIONS ET DEBATS

Sur le thème de l'énergie :

M. Saez : La thermographie sera réalisée sur l'ensemble des communes de la CPA d'ici 3 ans
La commune de Venelles se veut exemplaire en installant des panneaux photovoltaïques sur mairie de venelle.

M. Michel Gautier (conseil de développement) soulève les problèmes des agrocarburants, catastrophe pour l'alimentation et coût élevé pour la société (eau, pollution et érosion des sols, destruction de la biodiversité et des paysages...).

Il s'interroge sur la rentabilité écologique des panneaux photovoltaïques

M. JM Quinault (conseil de développement) lui répond que l'énergie dépensée pour construire le panneau est rentabilisée en 5 ans. A partir de là on est gagnant car on transforme en électricité une énergie qui aurait chauffé le sol. Donc le coût d'achat n'est pas le seul paramètre à prendre en compte.

Sur le Pays d'Aix l'agriculture « biologique » n'est pas assez développée. Hors la diffusion de l'eau dans les sols est bien meilleure quand le sol est vivant. A l'opposé de l'agriculture mécanisée génère érosion, imperméabilité, augmentation des inondations par augmentation du ruissellement (New York a obligé le passage en bio des surfaces agricoles situées en périphérie pour augmenter l'absorption de l'eau dans sol et diminuer la pollution des eaux...)

M. Jérôme Cicile (ADEME) : La notion d'agri carburant est complexe

Ils regroupent les céréales, la biomasse (paille...), le biogaz issu des déchets (très intéressant : possibilité de production d'électricité et gaz pour véhicule).

Corinne PINA (CPA service énergie) : une expérimentation est conduite sur certains véhicules communautaires au diester (véhicule cpa, bus, collecte ordures) ainsi qu'avec de l'huile végétale pour les camions de collecte des ordures.

M. Gauthier (Syndicat des propriétaires forestiers) : nécessité de diminution de la biomasse de la forêt : que faire des rémanents ? Les produits déchiquetés donnent de mauvais résultats en forêt : acidification, mauvaise repousse.

M. Saez précise que la biomasse représente 11% de ce qui est mis en décharge. Avec les sommes investies dans le traitement de ces déchets, on pourrait créer une filière énergétique.

M. Gorse (Président du Conseil de Développement). Seule une forte volonté politique permettra de créer une filière bois sur la région. C'est la demande du conseil de développement : Assurer un début de débouché pour viabiliser la filière en équipant les collectivités avec des chaudières à granulés.

M. Panini (Coopérative Provence Forêt). Cette biomasse que constitue les rémanents ne peut être utilisée que pour les chaudières de grande capacité (centrale thermique). On est capable de les récupérer et solvabiliser aujourd'hui la filière, mais on ne dispose pas de ce type de chaudière sur le territoire pour l'instant.

M. Saez : La CPA vient de voter une aide aux particuliers pour mettre en place poêle à granule.

A propos de la Qualité de l'air :

M. Halimi (association Provence Santé Environnement) : Il faut générer une prise de conscience sur l'urgence sanitaire de la qualité de l'air. On est plus touché sur le territoire du Pays d'Aix, notamment les personnes âgées et les enfants. Une relation a été faite entre mort subite du nourrisson et les pics d'ozone.

DECHETS

Quelques avancées significatives :

- La construction du 3ème bassin du CSDU
- Réhabilitation du 3 décharges brutes (sur 16)
- 6 nouvelles communes desservies en porte à porte
- Démarrage d'une action sur le compost.

23 854 091 € engagés

Des pistes de progrès pour l'ensemble des acteurs:

- La gestion des déchets de chantier
- Le thème de la propreté urbaine
- Renforcement des infrastructures pour les professionnels
- Renforcement des approches transversales

QUESTIONS ET DEBATS :

Actuellement : 40% de la poubelle des ménages est valorisée, l'objectif à 2010 est de 60%.

M. Gauthier (Association des propriétaires forestiers) : la Charte manque d'idée pour la réduction des déchets à la source : Il faut inciter les gens à choisir leur produit en fonction notamment de l'emballage..

OPERATIONS TRANSVERSALES

Quelques avancées significatives :

- Les démarches de Haute Qualité Environnementale menées sur la salle de spectacle et la piscine de Fuveau
- Création d'un guide pour l'intégration de l'environnement dans les documents d'urbanisme
- Rédaction d'une Charte qualité pour les aires d'accueil des gens du voyage
- Intégration de l'environnement dans les marchés publics et la mise en place d'un cartouche annexé aux délibérations communautaires

10 127 500€ engagés

Avis CPIE

Des constats

- élément fédérateur de l'ensemble des acteurs de l'Environnement
- témoin d'un début de bonne gouvernance écologique sur le territoire
- implication et appropriation inégale des responsables et acteurs au niveau intercommunal et communal
- décalage de programmation entre Charte et d'autres documents de planification
- complexité du processus d'évaluation

Avis associations

La perception générale de la Charte

- Un terrain de discussion et d'échange
- Un projet territorial dont il est difficile de mesurer la volonté collective
- La difficulté de sentir et d'évaluer la portée des actions au niveau de la vie quotidienne
- Une concertation associative suscitant une convergence d'idées et contribuant à une communication transversale

L'implication des élus

- Une charte intercommunale qui reflète peu la volonté individuelle des 34 communes

La lisibilité du document Charte

Une grande complexité – un document technique non communicant

Des Propositions:

- Des objectifs simples pour mieux s'identifier avec les actions, la démarche
- Une hiérarchisation des actions, des priorités et des objectifs quantifiables
- Un regroupement thématique qui renforce la lisibilité du caractère transversal de certaines actions

Mieux communiquer autour de la charte

- Peu de lieux publics d'information sur la charte existent à ce jour
- Peu de communication auprès du grand public
- Nécessité de vulgariser la charte pour une meilleure prise en considération
- « Relais charte » dans chaque commune
- des outils de communication plus clairs et moins institutionnels

Vers un véritable suivi d'actions

- Les associations comme
- véritable appui aux porteurs de projets
- Relais d'information auprès des populations
- moyen utile dans la mise en place d'opérations de sensibilisation et d'information

Avis Conseil de Développement

Le conseil de développement est très attaché à la charte environnement et se félicite des actions visibles et pratiques qui ont été mises en œuvre.

Cette méthode d'évaluation annuelle des politiques publiques est essentielle.

Tout n'est pas abouti mais la démarche est en œuvre.

La CPA doit savoir sortir de ses prérogatives strictes (territoire et compétences), car l'environnement est transversal au niveau spatial et thématique.

Le travail commencé en 2007 avec les membres du conseil de développement se poursuivra en 2008 sur les thèmes de l'Eau, l'air, le bruit .

Éléments marquants / Synthèse (Mathieu BERTRAND, Bureau d'étude CRP CONSULTING)

Le mot clé de ce Comité de Pilotage fut « **La transversalité** ». En effet, les actions environnementales sont de plus en plus lourdes et complexes, elles nécessitent donc des partenariats. Les engagements financiers de la CPA, la Région et l'ADEME sur des actions communes, en sont une illustration.

Ensuite, chaque fois qu'une thématique a été abordée, les acteurs l'on traitée en lien avec d'autres thématiques. Par exemple :

- L'agriculture biologique a été traitée sous l'angle de la préservation des sols et de la protection de la qualité de l'eau,
- La filière bois, longuement discutée, fut abordée : sur le potentiel énergétique, sur la valorisation des déchets et sous l'angle financier.
- La question du lien entre santé et environnement a fait l'objet de plusieurs interventions, en particulier concernant la qualité de l'air.

Car les actions sont complexes, elles nécessitent une évaluation amont, afin que la collectivité fasse les bons choix. Les évaluations doivent être :

- environnementales : quel est l'impact réel de l'action sur l'environnement ? Sur la thématique en question, mais également sur les autres thématiques. (on se rapproche alors d'une idée d'Analyse de Cycle de Vie de l'action publique).
- Economiques : quel est le coût global de l'action, si l'on intègre l'investissement et les coûts de fonctionnement ?
- Sociales : quel impact de l'action au niveau social, localement ou au niveau planétaire (question soulevée sur le type d'agro-carburants) ?

L'ensemble de ces points montre bien qu'aujourd'hui les approches sectorielles trouvent leurs limites et que les actions environnementales doivent être rattachées à un ensemble plus global : la notion de Développement Durable.

Deux autres thèmes ont été abordés :

L'intérêt de poursuivre l'utilisation de la charte comme **outil d'expérimentation**. La mise en place d'actions pilotes doit permettre de procéder aux évaluations citées ci-dessus avant une diffusion éventuelle des actions sur tout le territoire ou vers l'extérieur (gestion des espaces sur la Sainte Victoire, utilisation d'huile végétale dans les véhicules, création de compost à partir de boues d'épuration, ...).

Enfin, la nécessité de développer **des approches d'animation de terrains**, avec les acteurs a été évoquée sur la gestion de la forêt ou la diffusion des bonnes pratiques énergétiques.

M. Champion, (Représentant de Mme Annick Delhaye (Vice Présidente de la Région PACA))

Mme Delhaye est très attachée à la démarche de Charte de la CPA.

C'est une **démarche pertinente, et remarquable par la qualité des échanges**.

Les partenariats entre Région et CPA pour mettre en place les outils du développement durable sont excellents.

M. Christian Mathis (DIREN PACA – référent développement durable)

Des pas importants ont été faits ces dernières années : charte environnement adossée à la constitution, grenelle de l'environnement...

La dynamique se poursuit par notamment les demandes de l'Etat à ses administrations : mise en place de bilans carbone, PDE, travail sur l'exemplarité des fonctionnaires...

Il est maintenant nécessaire **de faire passer les grands objectifs de la Charte dans la vie quotidienne des habitants, pour générer un changement de comportement**. La communication doit être plus engageante pour que le grand public devienne davantage acteur. Une piste de progrès serait de **poursuivre la charte environnement par un agenda 21**, afin de **lier plus fortement les aspects environnementaux, sociétaux et économiques**.